

Communiqué de presse
jeudi 27 octobre 2022

Cyberattaque de l'hôpital Pierre-Rouquès : levée du Plan blanc

L'activité de l'hôpital Pierre Rouquès - Les Bluets, entièrement tournée vers la santé des femmes, se rétablit après avoir été victime d'une cyberattaque dans la nuit du dimanche 9 octobre 2022. La cellule de crise a levé le plan blanc ce mercredi 26 octobre au soir, la situation étant stabilisée.

Levée du Plan blanc

Réunie ce mercredi 26 octobre, la cellule de crise a levé le plan blanc. Du point de vue patiente, l'ensemble des services fonctionne normalement. **C'est surtout sur le plan administratif que les procédures sont ralenties.** En quelques jours, l'établissement de santé a dû organiser le retour au tout papier : repenser et concevoir les documents, les faire imprimer, les stocker, établir de nouvelles procédures de travail, a été rendu possible par la détermination des soignant-es et des services support.

De son côté, l'équipe informatique, appuyée par une entreprise spécialisée en décryptage et cybersécurité, réunit les conditions pour un retour à la normale. Toutefois, le risque d'escroquerie des patientes et du personnel n'en serait pas amoindri. Les équipes de l'hôpital encouragent chacun-e à être vigilant-e à d'éventuelles tentatives d'hameçonnage et d'usurpation d'identité.

Un retour à la normale se dessine dans les prochaines semaines. Des discussions avec l'ARS sont en cours pour déterminer le soutien logistique et financier des autorités concernées.

Information individuelle des patientes : un cas d'espèce pour la CNIL

En cas de violation de données, la loi prévoit une obligation d'information individuelle des personnes concernées. Problème : certaines patientes demandent une confidentialité que l'hôpital s'engage à leur garantir. Cela peut notamment concerner des accouchements sous X, ou encore des avortements. **Ces demandes de confidentialité sont systématiquement demandées par les victimes de violences conjugales ou intra familiales, parfois mineures, parfois non, teet le simple fait de leur écrire peut les mettre en danger.**

L'hôpital, dont la ligne directrice est de placer leurs patientes au cœur de leur parcours de soin, a exposé son cas d'éthique à la CNIL qui l'a considéré suffisamment légitime pour demander de mettre en suspend l'information individuelle le temps de statuer sur ce cas en commission.

Sa décision a été communiquée hier dans la journée : **au vu des éléments présentés par l'hôpital, elle préconise de s'en tenir à une information collective pour éviter de mettre en difficulté des patientes.** Cette décision est motivée par la qualité de l'information collective et la couverture médiatique de la cyberattaque.

De nombreux message de soutien

Tout au long de ces derniers jours, l'hôpital a reçu de nombreux messages de soutien de patientes, mais aussi de citoyens consternés par cette attaque contre une maternité. Les patientes envoient les éléments de leurs dossiers par mail, toujours accompagnés de messages d'encouragement... Un père a même contacté l'hôpital pour proposer spontanément son aide : sa femme y a accouché au plus dur de la

cyberattaque et monsieur est... expert en cybersécurité ! L'hôpital a remercié ses patientes pour leur soutien sans faille.

« Nous avons été touchés par les nombreux messages de soutien envoyés par nos patientes.. Mais elles ont fait plus que nous soutenir, elles nous ont aussi énormément aidé en amenant avec elles les éléments de leur dossier médical ! »

Brice Martin, directeur de l'hôpital Pierre Rouquès - Les Bluets

Contact presse

Nina Leger

nina.leger@asso-croizat.org

07 88 77 98 83